

2005 - 2006

101.2

Naisseur de broutards et génisses de reproduction, en altitude



60 vaches Gasconnes
85 UGB

80 ha de SAU 1,5 UMO

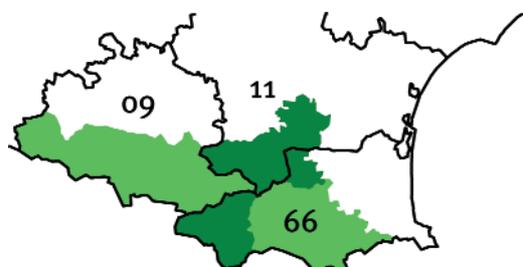
0,86 UGB/ha SFP
corrigé de l'estive

► Ventes

- 2 vaches maigres
- 7 vaches finies
- 11 génisses pleines
- 6 broutards
- 27 broutards

► Assolement

- 52 ha de prairies permanentes dont 15 ha de parcours
- 20 ha de prairies temporaires
- 8 ha de céréales



- Zone de présence du système
- Zone de forte présence du système

Fonds cartographiques ARTICQUE© Tous droits réservés

Aux confins des Pyrénées audoises, ariégeoises, et catalanes, une succession de massifs montagneux sépare des plateaux d'altitude (dépression) entrecoupés de vallées étroites. Ces plateaux, pays de Sault, Cerdagne et Capcir, s'élèvent de 900 à 1300 m et présentent des sols à bon potentiel agronomique. Les influences climatiques et les barrières montagneuses naturelles assurent une pluviométrie répartie sur l'année avec des orages d'été.

Dans ces zones, les exploitations d'élevage bovin allaitant ont un accès direct aux estives situées à quelques dizaines de kilomètres entre 1500 et 2000 m d'altitude. La période d'estive est un élément de fonctionnement essentiel à la pérennité de l'élevage bovin de cette zone. La race Gasconne est dominante et adaptée à ces conditions de milieu pour une valorisation optimale du territoire. Des troupeaux de race Aubrac sont également présents dans les Pyrénées-Orientales (66).

Les éleveurs ont su sélectionner et conduire leurs animaux pour maintenir des systèmes d'élevage viables et vivables.

► Les déterminants du système

La gestion des différentes surfaces fourragères avec un pâturage maîtrisé, une fertilisation raisonnée sont les éléments clefs du système. Le climat et la pluviométrie permettent plusieurs récoltes sur les mêmes parcelles avec des pacages précoces suivis de fauches d'été.

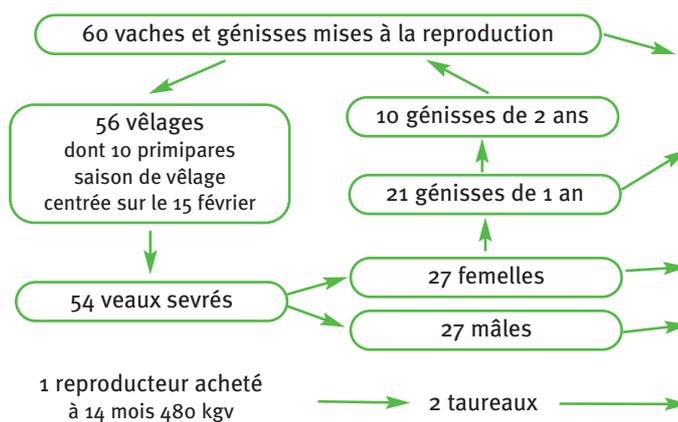
La réforme des vaches décalées ou à problèmes (pied, mamelle...) qui ne peuvent pas assurer l'alimentation

correcte du veau en estive, doit être systématique.

L'utilisation de vaches rustiques, adaptées aux contraintes du territoire (aptitude à la marche, résistance, qualités maternelles...) assure la rentabilité de la production. Enfin, l'adhésion aux schémas génétiques raciaux permet d'obtenir une bonne productivité.

Un troupeau de 60 vaches Gasconnes
en haute montagne avec utilisation d'estives.

► Cheptel en croisière



► Les ventes annuelles

Catégories	Poids	Mois
2 vaches maigres	550 kgv	déc.-avr.
7 vaches finies	380 kgc	janv.-mai
11 génisses pleines	520 kgv	oct.
6 broutardes 7 mois	227 kgv	sept.-oct.-nov.
27 broutards 8 mois	250 kgv	sept.
1 taureau maigre	800 kgv	oct.

► Les performances

- Taux de gestation 93 %
- Taux de mortalité 4 %
- Taux de renouvellement 17 %
- Productivité numérique 90 % (54/60)

30 % d'IA réalisées sur génisses

231 kg vifs/UGB
328 kg vifs/vache

Production brute de viande vive
19 700 kg
= kg vendus - kg achetés
+/- variations inventaires

► L'alimentation sur stock

- Durée d'hivernage : 125 jours

Principales catégories	Durée (jours)	Apports journaliers en kg de MS/jour			
		Fourrages		Aliments achetés	
		Foin	Céréales	Aliments	CMV
46 vaches avant vêlage	75	13			0,1
46 vaches après vêlage	50	14	1	0,5	0,1
10 primipares avant vêlage	30	12			0,1
10 primipares après vêlage	95	13	1	0,5	0,1
21 génisses de 2 ans	105	8	1		0,05
21 génisses de 1 an	135	6	1		0,07
7 vaches finies	70	9	6	3	0,125

Complémentation des broutards
Aliments : 80 kg/tête

Complémentation des broutardes
Aliments : 70 kg/tête

Besoins en fourrages

Foin : 141 T
Transition & période estivale :
150 kg de MS/UGB

1,65 TMS/UGB

Besoins en concentrés

Céréales : 11 T
Aliments : 9 T
Sels : 1 T

220 kg/UGB
313 kg/vache

La qualité génétique du troupeau est assurée par un renouvellement suffisant pour éliminer les animaux les moins aptes. Les résultats de reproduction demeurent perfectibles en particulier le taux de gestation peut être amélioré. La gestion du gène culard avec un typage systématique des femelles et/ou l'utilisation de taureaux non porteurs permettent d'assurer des vêlages sans complications. La bonne fertilité des femelles est assurée par l'équilibre alimentaire de la ration avec une complémentation minérale avec achat de concentré et utilisation de sel au pâturage. L'utilisation d'estives à génisses (18 mois) permet une mise à la reproduction au-delà de 24 mois pour un vêlage avant 3 ans.

La mise à la reproduction (saillie naturelle et IA) des vaches débute en bâtiment dès la fin mars pour assurer des vêlages précoces. La pratique d'une complémentation des veaux précoces est alors nécessaire avant la mise à l'herbe des mères.

L'adhésion au schéma de sélection de la race Gasconne permet aux troupeaux de bon niveau génétique de commercialiser des mâles reproducteurs en station raciale et des génisses pleines de 30 mois. Des troupeaux de race Aubrac dans les Pyrénées Orientales sont conduits de la même manière et obtiennent des résultats voisins.

La surface fourragère

Les parcelles de la surface de base sont regroupées autour du siège d'exploitation. Des parcours portants, à proximité des bâtiments permettent la sortie des animaux pendant l'hiver. Les prairies de fauche sont situées sur des surfaces mécanisables à bon potentiel. Les parties pentues sont occupées par les prairies naturelles ou des parcours plus ou moins herbeux, consacrées au pâturage des animaux avant et après estive.

Les estives collectives situées entre 1500 et 1800 m accueillent la majorité des couples mère-veau du début juin à mi-octobre avec des taureaux. Ces surfaces d'altitude rassemblent de 300 à 400 couples. Un lot de vaches à vêlage tardif reste sur l'exploitation avec les réformes. Des mouvements d'animaux vers l'exploitation sont fréquents dès le mois de septembre : sortie des taureaux, ventes des broutards, sevrage et allotement des génisses précoces.

72 ha d'herbe

dont 15 ha de parcours
avec utilisation d'estive collective

Indicateurs fourragers

84 UGB au pâturage
114 ares d'herbe/UGB

Part de la pâture dans l'alimentation

65 %

PT	ha	Description	F1/		F2/		Total
			avr. mai	juin	juil. août	sept. oct.	
PT	20 ha	28 % fauche + fauche + pâture	F1/		F2/		101 ares/UGB 72 ha de pâture
	6 ha	8 % pâture + fauche	F1/		F2/		
PN	31 ha	43 % pâture	37 ares/UGB 31 ha de pâture 15 ha de parcours		260 ares/UGB 37 ha de pâture 15 ha de parcours		54 UGB en estive pendant 4,5 mois
	15 ha	21 % parcours					
		estive collective					

Les récoltes de fourrages

	ha	rdt/ha	quantité
Foin 1C PT	20	4,5 TMS	90 TMS
Foin 1C PN	6	3,5 TMS	21 TMS
Foin 2C PT	20	2,5 TMS	50 TMS
Total récolté			161 TMS

1,89 TMS/UGB*

* 10 % de pertes

Les engrais et amendements

Apport engrais minéraux	N (U/ha)	P (U/ha)	K (U/ha)
Herbe (surface fauchée)	10	30	30
Maïs ensilage	90	0	30
Cultures	75	25	25

Les récoltes de céréales

	ha	rdt/ha (qx/ha)
Blé	3	30
Avoine hivers	2	30
Triticale	3	35

Production de paille et de fumier

- 24 T de paille produites sur 8 ha de céréales
- 342 T/an de fumier épandu à :
 - 30 T/ha sur cultures
 - 20 T sur prairie semée

Le pâturage

La sortie de l'étable a lieu autour de la mi-avril sur les parcelles proches des bâtiments pour assurer une mise à la reproduction du troupeau. Pendant les premiers jours en cas de mauvais temps, les animaux sont rentrés et affouragés le soir. Les vaches sont réparties entre les parcelles de prairies naturelles et celles des landes arbustives plus ou moins herbeuses.

Dès le 1er juin, le troupeau des mères et de génisses de plus de 2 ans de renouvellement est rassemblé pour monter en estive où il pâture jusqu'à la mi-octobre. Pendant ce temps, les génisses de 1 à 2 ans vont sur une estive plus proche et sans taureau.

La sécurité

La plupart des exploitations sont autonomes voire excédentaires en fourrages dans le Pays de Sault grâce au bon potentiel fourrager de la surface de base. Les conditions de récolte des foins (quantité et qualité) au printemps sont essentielles pour sécuriser le système. Les orages estivaux assurent une 2^e coupe sécurisante pour les stocks.

Le maintien de l'élevage bovin viande en lien avec le territoire est lié à l'accessibilité des estives et à la gestion collective de ces surfaces.

Le foncier

50 % de la surface est en fermage à un coût de 80 €/ha.

Les bâtiments

Animaux à loger : 110 têtes

- | | |
|-------------------|---|
| Élevages | <ul style="list-style-type: none">• 60 vaches mères• 21 génisses de 2 ans• 10 génisses de 1 an• 2 taureaux |
| Réformes à l'auge | <ul style="list-style-type: none">• 3 vaches |

Stabulation aire paillée 100 %

Aire de vie par animal

- Vache suitée : (10 + 2 m²)
- Vache ou taureau : 10 m²
- Génisse de 2 ans : 8 m²
- Génisse de 1 an : 5 m²

Si les conditions climatiques le permettent, les animaux sortent régulièrement sur une parcelle de lande à proximité du bâtiment d'élevage et assurent des économies de paille pour la litière.

Besoins en stockage : 900 m³

- | | |
|---|-----------------------|
| <ul style="list-style-type: none">• Foin : 71 T soit un volume de 640 m³• Paille : 24 T soit un volume de 260 m³ | } Hangars de stockage |
|---|-----------------------|

Le matériel

Matériel en propriété

Traction

- 1 4RM 80 Ch.
- 1 4RM 60 Ch.

Fertilisation / entretien des cultures

- 1 épandeur centrifuge
- 1 pulvérisateur

Transport / manutention

- 1 remorque plateau 6 t
- 1 chargeur frontal
- 1 pailleuse / dérouleuse

Travail du sol

- 1 cultivateur
- 1 charrue
- 1 semoir grain
- 1 vibroculteur

Récolte des fourrages

- 1 faucheuse rotative
- 1 andaineur
- 1 round-baller

Matériel en CUMA ou entreprise

- Épandeur à fumier
- Moisson
- Bétaillère
- 1 couloir de contention mobile

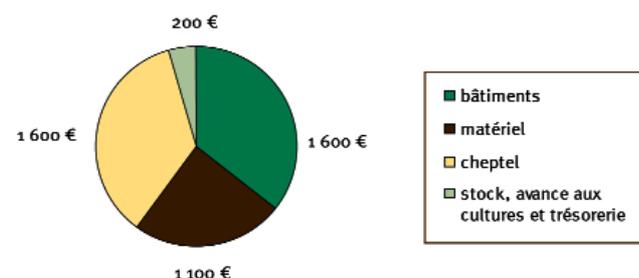
Le travail

- La mise à l'herbe des vaches implique la gestion des différentes surfaces fourragères avant la montée en estives.
- Les fauches s'étalent de mi-juin à fin juillet.
- L'hivernage des animaux : la surveillance en période de vêlage, la détection des chaleurs, l'alimentation et le paillage sont exigeants en temps d'astreinte.
- En hiver : entretien des clôtures et des parcours.

Capital d'exploitation

En croisière

4 300 €/ vache



En installation

Le cheptel est acheté au prix des animaux reproducteurs.

La construction du bâtiment d'élevage de type stabulation aire paillée 100 % est estimée à 2 500 € par vache.

Le foncier doit être exploité en fermage.



Marie-Dominique SIRET - Chambre d'Agriculture de l'Ariège - Tél. : 05 61 68 56 52
Henri BONNET - Chambre d'Agriculture de l'Aude - Tél. : 04 68 11 79 83
Julien BELVEZE - Institut de l'Élevage - Tél. : 05 61 75 44 34



2005

101.2

Naisseur de broutards et génisses de reproduction, en altitude



80 ha de SAU
52 ha prairie permanente
25 ha de parcours

1,5 UMO

0,86 UGB/ha SFP

60 vaches
231 kg viande vive/UGB

Le résultat économique en conjoncture 2005

Produits		85 050 €		Charges		43 570 €	
Ventes		49 228 € 58 %		Charges opérationnelles		18 760 € 42 %	
Bovins		49 950 €		Troupeau		152 €/UGB 13 070 €	
Vaches maigres	2 *	725 €		Concentré	44 €/UGB	3 800 €	
Vaches finies	7 *	1 429 €		Frais vétérinaires	41 €/UGB	3 530 €	
Génisses pleines	11 *	1 400 €		Divers	67 €/UGB	5 740 €	
Broutardes	6 *	485 €		SFP	42 €/UGB	3 550 €	
Broutards	27 *	655 €		Engrais		3 050 €	
Moins-value taureau		- 500 €		Semences		400 €	
				Autres		99 €	
		Prix du kg vif vendu : 2,38 €		Cultures		1 537 €	
Végétaux		2 278 €		Engrais		644 €	
Blé		878 €		Semences		430 €	
Avoine		500 €		Autres		463 €	
Triticale		900 €		Charges de structure		24 800 € 58 %	
Aides		35 756 € 42 %		(hors amortissements et frais financiers)			
Animales		16 740 €		Foncier		4 260 €	
PMTVA	50 *	237 €		Matériel		1 640 €	
Complément extensif < 1,4 UGB	50 *	77 €		Carburants		4 340 €	
PAB Gros bovins	7 *	70 €		Bâtiments		680 €	
Complément qualité	7 *	33 €		Assurances		2 610 €	
SCOP		2 211 €		MSA		7 700 €	
PHAE		5 500 €		Travaux par tiers		660 €	
	72 *	76 €		EDF + eau		280 €	
Franchise modulation		138 €		Frais de gestion		1 210 €	
ICHN		11 600 €		Salaires		-	
				Divers		1 430 €	
				Excédent Brut d'Exploitation		42 010 € 49 %	
Annuités		4 740 € 6 %		Amortissements		15 800 €	
Revenu disponible		37 270 €		Frais financiers		4 700 €	
Produit brut bovin		1 150 €/vache 810 €/UGB		Résultat courant		21 510 €	
dont aides animales		270 €/vache 190 €/UGB		Ratios en croisière			
Charges bovines		270 €/vache 200 €/UGB		EBE/UMO		28 010 €	
Coût du concentré		0,19 € par kg vifs produits		Aides totales / EBE		85 %	
Marge brute bovine		880 €/vache 610 €/UGB		Valeur ajoutée / Produit total		7 %	
soit		77 % du produit brut bovin		(Ventes - Charges)			
Produit bovin/ha SFP (hors ICHN)		940 €		Valeur ajoutée / ha SAU		78 €	
Marge bovine/ha SFP		710 €		Charges de structure		560 €/ha de SAU	
Produit brut/ha SNF		561 €		(avec amortissements et frais financiers)			
Marge brute/ha SNF		369 €		dont mécanisation		270 €/ha de SAU	

Les broutards sont vendus sur l'estive à partir de début septembre. À cette période, les cours sont soutenus pour les veaux précoces (vêlages de janvier, février). La vente de génisses de bon niveau génétique est un élément de rentabilité de l'atelier bovin viande. Cela valorise l'effort de sélection du troupeau et correspond à une demande en reproducteurs pour la race. La marge

brute bovine est bonne en relation avec la maîtrise des charges opérationnelles. Les charges de structure sont élevées en lien avec les besoins de mécanisation pour diminuer la pénibilité du travail dans ces exploitations. Le maintien des aides PHAE et ICHN est essentiel pour la pérennité du système, de même que pour les autres systèmes d'élevage bovins viande du Sud-Ouest.

Repères économiques suite au découplage 2006

	Avant découplage*	Après découplage**	Évolution
Produit bovin/UGB	740 €	690 €	- 7 %
dont aides bovines/UGB	190 €	140 €	
Marge brute bovine/UGB bovin	620 €	570 €	- 8 %
Valeur DPU pour 79,8 droits normaux		73 €	
EBE avec DPU	42 010 €	41 670 €	- 0,8 %
Revenu agricole	21 510 €	21 170 €	- 1,7 %

* Résultats 2005 avant découplage, avec modulation de 3 %.

** Simulation à partir des résultats 2005 du découplage, de la modulation de 4 % et du prélèvement réserve de 2,2 % appliqués en 2006.

Les leviers du système

L'effet négatif de la réforme de la PAC sur le revenu agricole peut être compensé par l'action sur différents critères, tels que :

- ▶ L'amélioration de **la productivité numérique de 0,6 %**
(soit une amélioration du taux de gestation, de l'IVV du troupeau ou du taux de mortalité par une meilleure gestion du troupeau, de son état sanitaire, de la surveillance des chaleurs...).
- ▶ L'augmentation de **la production brute de viande vive de 1,5 kg/UGB**
(soit une amélioration du taux de productivité numérique ou un alourdissement des animaux produits).
- ▶ L'amélioration du **prix de 0,02 €/kg vendu**
(par une meilleure adaptation du produit à la demande du marché)
- ▶ Une meilleure maîtrise **des charges**
 - une baisse de **3 % des charges opérationnelles animales**
 - une baisse de **10 % des charges opérationnelles de la SFP**
 - une baisse de **6 % des charges de mécanisation**

Avec une perte voisine de 1,7 % sur le revenu agricole, le système ne subit pas une forte influence de la part des réformes mises en place dans la PAC en 2006. Le système est beaucoup plus dépendant de la PHAE et de l'ICHN.

Des leviers peuvent être assez facilement actionnés pour limiter cette perte, en particulier, la maîtrise des performances de reproduction.



Marie-Dominique SIRET - Chambre d'Agriculture de l'Ariège - Tél. : 05 61 68 56 52
Henri BONNET - Chambre d'Agriculture de l'Aude - Tél. : 04 68 11 79 83
Julien BELVEZE - Institut de l'Élevage - Tél. : 05 61 75 44 34

